

Le P'tit LUSIGNIEN

DÉCEMBRE ● 2017 ● n°57

Meilleurs Vœux 2018





Christian BRANLE

Maire de Lusigny-sur-Barse,
Vice Président du Conseil Départemental
Président du PNRFO



Mesdames et Messieurs, chers Lusigniens,

Dans ce numéro 57 du P'TIT LUSIGNIEN vous serez informés de l'activité communale de ces derniers mois, sur les évènements prochains, sur les décisions prises en conseil municipal, sur la vie communale en général, une communication qui je le sais est attendue par un grand nombre d'entre vous.

Les photos présentées témoignent de l'activité associative développée dans notre commune mais aussi de l'implication forte des bénévoles et des habitants sans oublier les acteurs socio-économiques qui font le dynamisme de notre commune.

L'équipe de rédaction mobilisée pour la réalisation de ce 57^{ème} numéro a su de nouveau concevoir un bulletin municipal de qualité, moderne et agréable à parcourir avec une attention particulière portée sur la mise en page et sur les photos qui fixent les moments importants de notre village.

Vous le savez sans doute, la commune fait partie depuis le 1^{er} janvier 2017 de « TROYES CHAMPAGNE METROPOLE », la nouvelle agglomération Troyenne qui rassemble désormais 81 communes. Nous avons consacré dans ce numéro, une information spécifique en pages 16 et 17 concernant les actions développées et les projets qui ont un intérêt particulier pour les lusigniens. Jour après jour, semaine après semaine, nous apprenons à fonctionner sur de nouveaux périmètres, avec de nouvelles compétences et avec 80 autres communes.

La commune de Lusigny bénéficie d'une certaine expérience dans le domaine du travail collectif et de la mutualisation des actions et des moyens puisqu'elle est très active au sein du PNRFO depuis bientôt 50 ans et a su développer avec 55 autres communes des actions très structurantes sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro qui aborde la vie scolaire, les manifestations à venir, les travaux communaux, la mise en valeur du verger communal, le fleurissement, l'état civil et bien d'autres thèmes qui concernent notre village.

Je suis certain que vous apprécierez cette édition et si toutefois vous aviez le souhait de rédiger un article sur l'histoire communale, sur le patrimoine bâti ou naturel, sur un personnage qui a marqué la commune, sur un évènement, c'est avec grand plaisir que le comité de rédaction vous accompagnerait pour présenter lors d'un prochain numéro ce récit, qui permettrait à chacune, chacun d'entre nous de connaître encore mieux notre commune.

J'aurai sûrement l'occasion de vous croiser lors des vœux du Maire ou lors des fêtes de fin d'année et dans l'attente, je vous souhaite Madame, Monsieur, une très bonne fin d'année et une excellente année 2018.

Vœux Du Maïze

Tous les Lusigniens sont invités aux vœux du Maire et des Membres du Conseil Municipal

SAMEDI 20 JANVIER 2018
A 18 H 30 A LA GRANGE
spectacle gratuit
tout public
suivi du pot de l'amitié



MOMENT DE PARTAGE AVEC LES AINÉS

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 4 février 2018 à 12 h à La Grange

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS, invite tous les aînés de plus de 70 ans, afin de passer un agréable moment en leur compagnie. Les invitations étant faites à

partir des renseignements connus en Mairie, des personnes nées avant 1948 peuvent être oubliées. Si vous êtes dans ce cas,

ou si quelqu'un de votre entourage l'est, contactez la Mairie qui se fera un plaisir de prendre note de l'inscription.

Attention, la date limite des inscriptions est le 15 janvier 2018



CALENDRIER DES EVENEMENTS

JANVIER 2018

Samedi 20 18h30 Vœux du Maire et de l'équipe Municipale - La Grange

FEVRIER 2018

Dimanche 4 12h00 Repas des Aînés - la Grange
Samedi 10 20h30 Concert « tout pour la chanson » - La Grange
Dimanche 11 Porte-ouverte Ecole de danse « la Sittelle » la Salle des fêtes Bernard Hussenet

MARS 2018

Dimanche 4 Loto de l'Amicale des Sapeurs Pompiers à la Grange
Dimanche 11 14h00 - 20h30 Concours de Tarot - la Grange
Vendredi 23 14h30 - 18h30 Don du sang - La Grange
Samedi 31 Régates du CNHS - Lac d'Orient

AVRIL 2018

Dimanche 1^{er} Régates du CNHS - Lac d'Orient
Samedi 7 et dimanche 8 Régates du CNHS - Lac d'Orient
Dimanche 15 Vide Dressing AALL - la Grange

MAI 2018

Mardi 8 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Samedi 19 et dimanche 20 Régates du CNHS - Lac d'Orient

JUIN 2018

Dimanche 3 15h00 - 18h00 Concert organisé par l'école de Musique à la salle des fêtes

JUILLET 2018

Vendredi 13 22h15 **FETE NATIONALE**
Défilé aux lampions suivi du feu d'artifice tiré près de la sculpture Rinke puis bal des Pompiers à la Grange
Samedi 14 Après-midi Diverses animations à la Grange et Place de l'Europe (horaire non défini)

AOÛT 2018

Vendredi 24 14h30 - 18h30 Don du sang - La Grange
Commémoration du 28 août 1944 (Plaque gendarmerie-Différents monuments aux morts - messe etc) (horaire et lieu non définis)

Ce calendrier est susceptible d'évoluer au cours des mois à venir. Consultez régulièrement notre site internet www.lusigny-sur-barse.fr pour avoir des précisions de dernières minutes sur les manifestations organisées à Lusigny (événements, dates, horaires et lieux). Vous pouvez également les lire sur le panneau d'affichage, géré par la Commune, situé sur la place de l'Europe.

LE DON DU SANG



Un geste qui sauve
Venez nombreux !

Vendredi 23 mars 2018
de 14h30 à 18h30
à la Grange

Vendredi 24 août 2018
de 14h30 à 18h30
à la Grange

Directeur de la publication :
M. Christian BRANLE

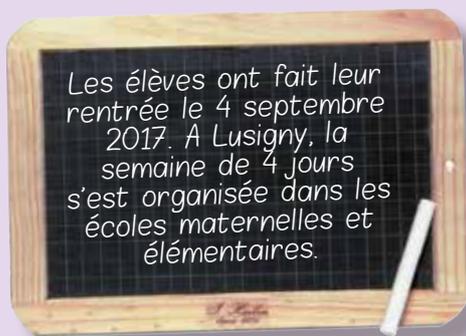
Rédaction : commission communication et tourisme
Maquette et impression : imprimerie La Renaissance
labélisée Imprim'Vert.

Juillet 2017
Tirage : 911 exemplaires

Dépôt légal : 26-331/o
2^e trimestre juin 2017



Année scolaire 2017/2018



Ecole Maternelle «Les Lutins d'Orient» :

87 élèves : PS, MS, GS/MS, GS
Directrice : Madame BEAULIEU



Ecole Élémentaire «Le Grand Pré Vert» :

170 élèves : CP, CP/CE1, ULIS, CE1, 2 x CE2, CM1, CM2 (Effectif en hausse qui a engendré une nouvelle classe)
Directrice : Madame GARNERIN



Collège «Charles Delaunay» : 558 collégiens (22 divisions)

Principal : Monsieur FINOT - Nouveau Principal Adjoint : Monsieur AUSSDAT (a exercé précédemment au collège Paul Portier de Bar sur Seine en tant que chargé de la gestion de l'établissement durant 9 ans)



● Enfants, jeunes, moins jeunes et anciens, de belles choses à se transmettre ...

Les enfants de l'école maternelle confectionnent de belles décorations de Noël.

De la petite section à la Grande section, les enfants créent... Noël est la fête des enfants par excellence et une merveilleuse occasion pour colorier, fabriquer, préparer ces fêtes de fin d'année en classe avec leurs maîtresses et présenter tous ces décors aux chers parents.....



● VERGER, MON AMI !

Les Amis du Parc ont mis en place des outils pédagogiques en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient pour les écoles

Ils en gardent un beau souvenir....

Des enfants de l'école maternelle de Lusigny (GS/MS) travaillent sur le thème du verger tout au long de l'année scolaire avec leur enseignante. Mardi 17 octobre dernier au cours d'une magnifique journée ensoleillée, les enfants accompagnés de leur maîtresse ont visité le verger des Epinettes en compagnie de Thierry Tounebize du Parc. Ils ont découvert les arbres fruitiers, ramassé des pommes, les ont nettoyées et ont participé au pressage du jus.

● La Commune, la maison de retraite «La Salamandre» ont permis aux enfants de dessiner la carte de vœux 2018 : un bel échange

En novembre et décembre dernier, les enfants de la classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), accompagnés de leur enseignante, Madame Coffinet, se rendaient régulièrement à la Maison de retraite «La Salamandre» pour dessiner la carte de vœux communale 2018 . Un groupe de personnes âgées, résidents à la maison de retraite «La Salamandre», s'est porté volontaire pour épauler les enfants.



33 élèves accompagnés de leurs 2 enseignantes (Mesdames Garnerin et Coffinet), d'un bénévole intervenant à l'école, d'un parent et des membres de l'Equipe Communale, des employés municipaux, s'étaient donnés rendez-vous au Verger Communal de Lusigny vendredi 20 octobre 2017.



Les enfants ont travaillé en classe sur les variétés des fruitiers. Chaque enfant a parrainé un arbre fruitier. Beaucoup d'entre eux souhaitent, nous ont ils dit, inviter un membre de leur famille à venir «faire connaissance du verger communal et découvrir les variétés des arbres».

Les adultes présents ont aidé les élèves à se repérer dans le verger puis à accrocher dans les arbres les écriteaux en ardoise (offert par le couvreur du village Edouard Hebert). La Commune a préparé un goûter bien apprécié des enfants : quelques tartines de confitures de fruits et jus de pommes.

Cet échange a permis d'agir ensemble, réunissant jeunes et adultes dans un travail commun.

● Commémoration du 11 novembre

Le temps pluvieux et venteux n'a pas découragé le cortège officiel, les habitants, les enfants de l'école primaire du Grand Pré Vert et ceux du collège Charles Delaunay, accompagnés du corps enseignant et de leurs parents, tous venus pour honorer la mémoire des disparus lors de la Grande Guerre de 1914-1918.

Les élèves de l'école élémentaire ont réalisé des «drapeaux bienveillants» avec des messages de paix, fraternité et tolérance qui ont entouré le monument aux morts place Maurice Jacquinet.

Les collégiens ont lu, à tour de rôle, la lettre du soldat, René JACOB, tué à Verdun en 1916. Fils de charbon, boulanger à Bussy-en-Othe (Yonne). Marié et père de trois enfants dont l'aînée avait 8 ans. Lettre qui relate l'horreur du «champ de carnage» au moment de la bataille de la Marne.

Les élèves de l'école de musique et les enfants ont joué et entonné la Marseillaise.

Après le dépôt de gerbes, suivi de l'appel des morts, Christian BRANLE a lu le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, puis le cortège s'est rendu au cimetière où les enfants ont déposé sur chacune des 17 tombes des soldats morts pour la France, un bouquet de fleurs.





● L'accueil collectif de mineurs (ACM) périscolaire et vacances scolaires

Depuis cette rentrée scolaire 2017, l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) compte 105 enfants inscrits originaires de Lusigny sur Barse et des communes alentours, avec une présence quotidienne de 35 à 50 enfants.

Suite à l'arrêt des NAP (Nouvelles activités périscolaires), cette année, l'ACM s'est adapté et a revu son organisation afin de maintenir le service rendu aux habitants des communes du territoire.

Ainsi l'ACM fonctionne chaque jour en périscolaire de 7h00 à 9h00 puis de 17h00 à 18h30 mais aussi chaque mercredi et durant les vacances scolaires de 7h00 à 18h30 en journée continue avec repas.

La Ligue de l'Enseignement s'investit pour la mise en œuvre de son projet éducatif en partenariat avec les communes de Courteranges, de Lusigny sur Barse, de Montieramey, de Montreuil sur Barse, la CAF de l'aube, la MSA, la DDCSPP, le Conseil Départemental de l'Aube.



Pour tous renseignements : tarifs, activités, horaires

N'hésitez pas à rencontrer Christine PLOIX de La Ligue de l'Enseignement
2, rue Georges Clémenceau
10270 LUSIGNY SUR BARSE Tél. 03 25 41 29 20
acm-lusigny@laligue10.org



● Animation d'un stage d'atelier arts plastiques

Durant les vacances de la Toussaint 2017, dans une bonne ambiance, Dominique LACROIX, institutrice en retraite, avait organisé un stage d'arts plastiques avec les enfants de 7 à 13 ans sous le préau à côté de la Mairie. Les enfants étaient ravis. Un beau partage..



● La chasse aux bonbons surprenants ou terrifiants ces maquillages d'Halloween



Durant ces dernières vacances d'automne ensoleillées, les habitants de Lusigny ont pu croiser dans les rues des « petits monstres ». Il s'agissait des enfants déguisés de l'accueil collectif de mineurs organisé par La Ligue de l'Enseignement. De plus, vous avez certainement croisé des grands enfants se promenant masqués, certains entre copains, d'autres en famille, arpentant les chemins de notre village à la recherche de portes et sonnettes généreuses en bonbons : un moment évidemment très attendu et apprécié des enfants.

Des grands, déguisés également, étaient ravis de les accueillir pour leur faire des frayeurs et offrir des friandises.



● Formation à la taille de fruitiers

**2^{EME} FORMATION OFFERTE AUX LUSIGNIENS
DIMANCHE 18 FEVRIER 2018 à 9h30**

A nouveau, des membres de l'Association « Les Vergers aux Chouettes » viendront bénévolement à Lusigny **au Verger Communal de la Jonchère** pour une formation à la taille. Ils vous guideront, vous donneront des conseils, répondront à vos questions etc.. Venez avec vos outils : sécateur, coupe branche, gants etc. N'achetez rien, prenez ce que vous avez dans vos ateliers. Matinée conviviale garantie.



INSCRIPTION AVANT LE 10 FEVRIER 2018 A LA MAIRIE :

Soit par téléphone au 03 25 41 20 01 ou par mail : mairie.lusigny@wanadoo.fr

SEANCE DU 18 MAI 2017

Projet structure - ACCUEIL PERI ET EXTRA SCOLAIRE

RAPPELLE la délibération du conseil municipal en date du 12 février 2016 décidant d'engager une étude d'aménagement voire d'extension de locaux communaux existant - sis 12 rue Maréchal Foch. En vue d'y créer une structure d'accueil péri et extrascolaire.

PRESENTE l'avant-projet établi dans ce sens par le Cabinet JUVENELLE, architecte, retenu en qualité de Maître d'œuvre. Le coût global pour cette opération s'éleverait donc à 1 487 398.81 € HT soit 1 784 878.57 € TTC.

DONNE MANDAT au Maire pour mener toutes démarches et procédures permettant de donner une suite favorable à ce dossier (permis de construire, marchés à procédure adaptée...)

CHARGE le Maire de solliciter les aides financières susceptibles d'être accordées pour ce type de projet (subventions, fonds de concours, Troyes Champagne Métropole)

Bâtiments : aménagement d'une classe complémentaire au groupe école primaire

EXPOSE que les services de l'Inspection Académique ont confirmé l'ouverture, dès la rentrée scolaire 2017/2018, d'une classe supplémentaire à l'école primaire.

DIT qu'en l'état actuel, la commune ne dispose pas des locaux suffisants et qu'il y a lieu d'engager les travaux nécessaires.

DIT qu'il pourrait être procédé à la transformation d'un préau actuel en salle de classe

PRESENTE les devis correspondants faisant apparaître un coût de travaux de 33 867.24 € HT soit 40 640.69 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE d'engager les travaux, comme indiqué ci-dessus

Fixation des attributions de compensation allouées en 2017 aux communes membres de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole.

Au vu du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées adopté lors de sa réunion du 10 mars 2017, le conseil de communauté du Troyes Champagne Métropole a fixé par une délibération du 27 mars 2017, le montant des attributions de compensation qui seront versées en 2017 aux 81 communes membres de la nouvelle communauté d'agglomération.

Le montant individuel de ces attributions de compensation a été calculé en tenant compte des éléments suivants :

- 1° Le transfert de la fiscalité professionnelle communale à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole
- 2° Application d'un régime de neutralité fiscale
- 3° Le transfert et la restitution de compétences entre la nouvelle communauté d'agglomération et les communes :

Les évolutions juridiques et administratives liées à l'exercice des nouvelles compétences statutaires donnent également lieu à un ajustement de l'attribution de compensation des communes concernées.

Les transferts de compétence portent sur les cotisations communales au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), les cotisations communales au Syndicat de Gestion du Gymnase de Bouilly, le régime spécial de fiscalité éolienne instauré par la communauté de communes de Seine Melda Coteaux.

La restitution de compétences concerne uniquement la commune de Lusigny sur Barse qui reprend dans son budget des frais de personnel dont les missions sont désormais exclusivement communales.

En application de l'article du Code Général des Impôts, le montant des attributions de compensation allouées en 2017 aux communes membres et fixées par le conseil de communauté

lors de sa réunion du 27 mars 2017 doit être approuvée par la majorité qualifiée des conseils municipaux des quatre-vingt une communes membres de Troyes Champagne Métropole.

Au terme de cet exposé et au vu des conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, il vous est demandé de vous prononcer sur cette répartition.

Entendu cet exposé, les membres du conseil, à l'unanimité accepte la proposition de compensation proposée par Troyes Champagne Métropole pour l'année 2017, pour un montant de 329 006 €.

Personnel communal : - reconduction des contrats aidés

Monsieur le Maire

- **PROPOSE** de renouveler les contrats aidés existants pour une période de 12 mois
- **INDIQUE** que, compte tenu de l'élection du Président de la République les taux de prise en charge de 80 à 85% pourront être révisés.

Personnel communal : - créations de postes

Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 1, de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

1 - Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C1 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité allant du 4 septembre 2017 au 08 juillet 2018 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'entretien des locaux, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 11/35^{ème} annualisés.

2 - Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C1 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité allant du 1er novembre 2017 au 08 août 2018 inclus ; Cet agent assurera des fonctions d'entretien des locaux, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 24/35^{ème} annualisées.

Acquisition matériel

Le conseil municipal,

DECIDE l'acquisition d'une tondeuse pour un montant de 2 621.40 € TTC auprès de la société « AUBE REMORQUE »

Questions et informations diverses

Demande de réunion à organiser avec les riverains de la rue du Four et du lotissement DEFERT pour évoquer la problématique du fossé mitoyen qui s'effondre

- la commission VOIRIE va organiser cette réunion dans les semaines à venir

Demandes des jeunes d'une installation d'espace de jeux

- la commission VOIRIE travaille sur ce projet

NAP : courrier des instituteurs

Le conseil municipal entend les arguments des instituteurs en défaveur du maintien des NAP pour l'année 2017-2018. Décision de principe du conseil municipal dans l'attente du décret qui devrait sortir cet été.

Avis de principe du conseil municipal : reporté en juin

Demande de bénévoles de la bibliothèque :

- Une plaque avec les horaires d'ouverture de la Bibliothèque et du Centre de Loisirs sera posée
- Sur le pilier près de la petite porte d'entrée.

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Rythmes scolaires : possibilité de repasser à la semaine de 4 jours

Le Conseil Municipal,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu l'avis du conseil d'école maternelle en date du 6 juin 2017

Vu l'avis du conseil d'école primaire en date du 12 juin 2017

Considérant que les enseignants et les parents d'élèves se sont prononcés majoritairement pour un retour à la semaine des 4 jours ;

SOLLICITE auprès de Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aube, l'autorisation d'un retour à la semaine scolaire organisée sur 4 jours pour l'ensemble des écoles publiques de la commune dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Questions et informations diverses :

- Remerciements pour la tenue des bureaux de vote
- Canicule : incident coup de chaleur, demande de ventilateurs, aération des locaux très tôt par les agents communaux
- Gens du voyage : samedi 24 juin
- Inauguration et souscription église : 30 000 € atteints

SEANCE DU 20 JUILLET 2017

Soumission au groupement de commandes pour la mise en place d'un marché alloti de téléphonie fixe et d'accès internet

La Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole propose aux communes qui la composent de constituer un groupement de commandes afin de retenir un ou plusieurs opérateurs communs chargés de procéder à la passation d'un marché alloti de téléphonie fixe et d'accès internet dont les caractéristiques sont les suivantes :

Pour la téléphonie fixe, il s'agit des accès analogiques de base, accès numériques T0 et T2. Ne seront pas intégrés les services d'IPBX.

Pour les accès Internet, il s'agit des accès types ADSL, VDSL, SDSL, Accès Fibre (FTTH, FTTO) et liaisons VPN.

Il est convenu que la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole assurera les fonctions de coordonnateur du groupement et sera à ce titre chargée de l'élaboration du dossier de consultation, de son lancement par voie d'appel d'offres, de la sélection des candidatures et des offres, de la signature des marchés de fournitures de services et de leurs notifications. La Commission d'appel d'offres (C.A.O.) sera celle du coordonnateur du groupement, à savoir Troyes Champagne Métropole. Chaque collectivité exécutera ensuite en son nom propre ses marchés.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

SOUTMET la candidature de la commune de Lusigny-sur-Barse, pour intégrer le groupement de commandes pour le marché de téléphonie fixe et d'accès internet ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous documents à intervenir au titre du présent exposé des motifs.

2017/037 - Restauration scolaire - Marché de fourniture des repas

Rappelle que la commune a lancé un marché selon une procédure adaptée (MAPA), concernant la fourniture et la livraison des repas servis dans la cantine scolaire des primaires et maternelles.

Le Conseil municipal retient à l'unanimité, l'offre présentée par le groupe ESAT LE TERTRE concernant :

la préparation et livraison de repas en liaison froide pour le service de restauration scolaire

conclu moyennant un prix unitaire repas primaire, maternelle, adulte : 2.56 € HT, 2.70 € TTC

Question diverse

- Demande d'entretenir l'espace vert situé derrière la poste

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2017

DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE – décisions prises

Projet de construction d'un accueil périscolaire

Le Maire, **FAIT SAVOIR** que dans le cadre des délégations reçues, il a confié au bureau DEKRA à TROYES, la mission de coordination SPS (sécurité, protection, santé) ainsi que la mission de contrôle technique pour un montant respectif de 3 360 € HT soit 4 032 € TTC et 6 240 € HT soit 7 488 € TTC.

Achat d'un lave-vaisselle, pour la cantine

Le Maire, **FAIT SAVOIR** que dans le cadre des délégations reçues, il a fait l'acquisition d'un lave-vaisselle auprès de la société AM pro pour un montant de 1 883 € HT soit 2 259.60 € TTC.

Soumission au groupement de commandes pour la mise en place d'un marché de fourniture de papier

La Ville de Troyes propose aux communes de l'agglomération de constituer un groupement de commandes afin de retenir

un ou plusieurs opérateurs communs chargés de procéder à la passation d'un marché de fourniture de papier.

Le Conseil municipal **PROPOSE**

DE SOUMETTRE la candidature de la commune de LUSIGNY-SUR-BARSE pour intégrer le groupement de commandes pour le marché fourniture de papier

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous documents à intervenir au titre du présent exposé des motifs

D'APPROUVER le lancement de la consultation relative aux prestations susvisées

D'AUTORISER Monsieur le Maire de la Ville de Troyes ou son représentant à signer le marché public relatif aux prestations susvisées avec les titulaires qui seront désignés par la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur

DEMANDE l'admission en créances éteintes pour la somme de 119.83 €

DEMANDE la modification du budget général

Suite aux admissions en non valeurs, en créances éteintes, et à l'ajustement de certains crédits, il convient de modifier les crédits budgétaires comme suit :

BUDGET GENERAL			
Investissement	Dépenses	1641 - Emprunts	4 420.00 €
	Recettes	10226 - Taxe d'aménagement	4 420.00 €
Fonctionnement	Dépenses	6541 - Créances admises en non valeurs	220.00 €
		6542 – Créances éteintes	150.00 €
		66111- Intérêts réglés à l'échéance	1 270.00 €
		6718 – Autre charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 704.00 €
	Recettes	74121 – Dotation de solidarité rurale	4 344.00 €

DEMANDE l'admission en non-valeur pour 214.29 € (sommes dont le comptable n'a pu recouvrer les titres)

Acquisition matériel informatique

Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école primaire, il a été décidé d'acquérir du matériel informatique, ainsi qu'une autre classe non encore équipé de matériel interactif.

Suite aux divers devis proposés, le conseil municipal a décidé de retenir le devis d'ACCES BUREAUTIQUE, pour un montant de 5 384.72 € HT soit 6 461.66 € TTC

Pavillon bleu -adhésion 2018

Reconduction de l'adhésion pour 2018

Personnel Communal - Chèques CADO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTÉ d'offrir aux agents de la commune un chèque CADO pour les fêtes de fin d'année et charge le Maire de faire le nécessaire.

Personnel Communal - création et suppression de postes - modification du tableau des effectifs

Considérant qu'un des agents, titulaire à temps complet, sera admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2018, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique à temps

complet avec effet 1^{er} janvier 2018

Personnel Communal - Création de poste

Le Conseil municipal **DECIDE**

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C1 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité allant du 27 octobre 2017 au 08 juillet 2018 inclus, pour une durée hebdomadaire de service de 20/35^{ème} annualisés, IB 347.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2017

VOIRIE – Réfection d'un chemin – demande de la commune de Courteranges – Participation au coût des travaux

Le Maire donne lecture d'un courrier émanant de Monsieur le Maire de la commune de Courteranges, sollicitant auprès de notre commune une aide financière afin de participer à l'aménagement du chemin desservant, la ferme du Râle.

Le Conseil Municipal, DECIDE, en l'état, de ne pas s'engager financièrement dans cette opération.

Acquisition de structures multisports

Le Conseil Municipal, **PREND CONNAISSANCE** de diverses propositions concernant la fourniture de structures multisports qui pourraient être installées sur l'emplacement de l'ancien stade municipal afin d'être mises à disposition libre des jeunes de la commune.

Considérant les normes et contraintes en matière d'installation de structures accessibles au public, il conviendrait de se rapprocher d'un organisme agréé ou d'envisager la fourniture de matériel comprenant également la pose.

RETIENT le principe de mettre en place des structures multisports.

DONNE mandat au Maire pour donner suite à ce dossier

Illuminations pour les fêtes de fin d'année

EVOQUE une proposition formulée par Monsieur le Maire de la commune de Thennelières souhaitant rationaliser les coûts et moyens concernant la mise à disposition de personnel et matériel pour procéder, dans nos communes respectives, à l'installation des illuminations de fin d'année.

Les communes susceptibles d'être intéressées seraient : Clérey, Fresnoy-le-Château, Thennelières et Lusigny-sur-Barse.

Les coûts seraient répercutés aux communes bénéficiaires au prorata du service rendu (location de nacelle de l'ordre de 168 € HT / jour et le taux horaire de l'agent communal : 16 €

Après délibéré, le Conseil Municipal, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** pour adhérer à la démarche sous réserve que cette opération puisse être programmée en tenant compte du calendrier de nos manifestations locales (notamment le marché de Noël des 2 et 3 décembre prochains)

Acquisition de matériel pour illuminations

Afin de compléter le matériel déjà en notre possession et pouvant être installé, notamment pour les fêtes de fin d'année, **PROPOSE** d'accorder un crédit de l'ordre de 1000 € HT permettant de procéder à l'acquisition de guirlandes et motifs lumineux.

DIT que cette dépense sera financée sur les crédits disponibles du budget général de la commune – section investissement.

ECONOMIE / COMMERCE : Ouvertures dominicales 2018

RAPPELLE la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2015 permettant d'accorder les dérogations nécessaires à l'ouverture dominicale des commerces de la commune.

Considérant que la commune peut accorder ces dérogations pour 5 dimanches / an,

ARRETE les dates ci-après : 13 mai, 17 juin, 8 juillet, 7 octobre et 16 décembre.

Par ailleurs, notre intercommunalité de rattachement (Troyes Champagne Métropole) pourra accorder les dérogations nécessaires pour 7 dimanches supplémentaires.

DIT que le Président UAEL (Union des Acteurs Economiques de Lusigny) également conseiller municipal sera l'interlocuteur pour informer les commerçants des dates retenues et recueillir leurs souhaits pour les années futures.

ACCUEIL PERISCOLAIRE et ACCUEIL COLLECTIF de MINEURS (ACM) – Avenant à la convention conclue avec la Ligue de l'Enseignement

RAPPELLE que la commune organise au bénéfice des familles un accueil périscolaire ainsi qu'un accueil collectif des mineurs (anciennement Centre de Loisirs).

L'organisation de ces prestations est confiée à la Ligue de l'Enseignement dans le cadre d'une convention d'objectif conclue en 2009 et ayant fait l'objet, chaque année, d'un avenant définissant la participation financière de la commune.

PRECISE que cette convention arrive à son terme le 31 décembre prochain.

DIT, par ailleurs, que dans le cadre de la légalité, il convient de procéder à une mise en concurrence soit sous la forme de marché public ou d'une délégation de service public.

Afin, d'une part, de pérenniser le service tel qu'il est organisé actuellement, et d'autre part, de finaliser le dossier d'appel d'offres en respectant les formes et délais de procédure,

PROPOSE de proroger, à titre exceptionnel, la convention nous unissant avec la Ligue de l'enseignement jusqu'au 31 août 2018.

Par ailleurs, la subvention d'équilibre à accorder à la Ligue de l'Enseignement serait portée à 32 864 € pour la durée de cette convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

ACCEPTE de conclure avec la Ligue de l'Enseignement un avenant comme indiqué ci-dessus.

En ce qui concerne la subvention d'équilibre,

DIT que cette dépense sera inscrite au budget général de la commune – section de fonctionnement – exercice 2018.

Questions et informations diverses

REND COMPTE du dernier conseil de l'école primaire :

Remerciements du personnel enseignant pour l'aménagement de la nouvelle classe

-Souhait de solliciter les services de gendarmerie afin d'effectuer des rondes de surveillance dans le cadre du Plan Vigipirate.

Installation d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) et nouveaux ordinateurs au cours des vacances d'automne.

DIT qu'une révision générale des blocs de sécurité à la Grange et aux écoles a été effectuée, pour un montant de 2879 €.

DIT qu'il a été procédé au remplacement d'un lave-vaisselle à la cantine.

EVOQUE la nécessité de procéder à l'élagage des arbres, avenue de la Gare.

CONFIRME que l'installation des bornes pour recharge électrique des voitures est en cours.

ANNONCE la création d'un point d'accueil « Pôle Emploi » dans les locaux de la Mairie chaque semaine à destination des demandeurs d'emplois des communes de l'ancienne Communauté de Communes Seine-Barse.

Délégués et suppléants désignés en vue de l'élection sénatoriale partielle

Délégués : LAUNOY Alain - TRESSOU Marie-Hélène - CARILLON Pascal - ECHIVARD Marie-Claude - PESENTI Daniel

Suppléants : - ROGER Anne - FROBERT Jean-Claude - CHARVOT Catherine

● Entretien du verger communal

L'entretien est fait par les employés communaux. Des bénévoles sont venus proposer leurs services. La Commune les remercie. Dernièrement, une équipe de bénévoles de notre village a planté des piquets d'acacias le long de la Nationale, ils sont venus avec leurs outils, leur tracteur. Les piquets ont été offerts par un Lusignien. Grâce à ces actions, le verger, donnant sur la nationale, sera prochainement entièrement clôturé, afin de pouvoir accueillir les enfants en toute sécurité. Prochainement, des troncs d'arbres serviront de petits bancs..

Vous êtes tous acteurs et votre contribution nous aidera à faire de ce verger communal un patrimoine

paysager, écologique, un lieu d'observation, un lieu pédagogique pour les écoles, de cueillette pour les habitants du village et de partage.

Rappel : toute action faite au verger par les écoles, le collège, le centre de loisirs devra être signalée en Mairie.



● Entretien de nos haies et arbres

Nous habitons dans un village arboré et bien agréable, continuons à l'entretenir.

La Commune vous remercie de tailler vos haies ou les faire tailler de manière à ne pas empiéter sur les trottoirs et de couper les branches de vos arbres qui pourraient être gênantes et gêner la visibilité des passants. Pensons également à ramasser les feuilles pouvant générer des accidents.



● Des nouvelles de l'église

Lorsque vous circulez dans le centre Bourg, l'éclat des façades de l'église attire l'œil. Certains détails, jusqu'alors presque invisibles car ils se confondaient dans le monument, nous interpellent. A tel point que l'on arrive à se demander s'ils existaient auparavant.

Mais si vous avez la chance de rentrer dans l'église lors d'une cérémonie, le changement est également à l'intérieur de l'édifice. Hormis le badigeonnage blanc des parois intérieures, le chœur ainsi que les trois quarts de la nef sont équipés d'un système de chauffage électrique radiant. Ce système de chauffage est tout à fait adapté aux grands ensembles, difficiles à chauffer. Il procure une sensation de bien-être, en effet, il produit des rayonnements de chaleur. Nul besoin de le faire chauffer une heure à l'avance pour procurer du confort. Fini de grelotter lors des cérémonies religieuses.



● La commune s'illumine pour les fêtes de fin d'année

Quoi de plus beau qu'un village illuminé et décoré pour le plaisir des yeux des petits et des grands !

La Commune a installé un beau sapin sur la place de l'Europe et quelques décorations y sont accrochées. Quoi de plus symbolique, la féerie d'un bel arbre de Noël.

De plus, nous pouvons observer que des maisons sont également décorées dans notre village : quelques branches sur le balcon ou sous une fenêtre, un sapin, une guirlande, pour certains une crèche racontant la belle histoire d'un tout petit né dans une étable.



● Le préau de l'école élémentaire s'est transformé en salle de classe

Les travaux ont eu lieu durant l'été 2017 afin d'accueillir tous les enfants dans cette huitième classe dans de bonnes conditions.



● LES 2 BORNES ELECTRIQUES SONT ARRIVEES....

Lusigny s'implique dans la transition énergétique.

Nos visiteurs pourront désormais recharger leur véhicule électrique pendant qu'ils feront leurs courses chez nos commerçants.

Deux places de parking sont réservées devant chacune de ces bornes : sur la place de l'église et sur la place de l'Europe.

Important : veuillez à ne pas y stationner, elles sont exclusivement destinées au véhicules électriques en charge.

● Quelques chiffres sur le recensement de la population de Lusigny-sur-Barse

COMBIEN SOMMES-NOUS ? QUI SOMMES-NOUS ?

Le recensement de la population permet de connaître la population de la commune de Lusigny-sur-Barse, dans sa diversité et évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, etc.

Lusigny-sur-Barse : une croissance démographique dynamique !

+ 3,1 % par an de 2009 à 2014. Lusigny-sur-Barse compte 2010 habitants. En 15 ans, la commune a gagné 560 habitants. Cette croissance tient à l'excédent des naissances sur les décès et à l'arrivée de nouveaux habitants.

HISTORIQUE SUR LA POPULATION

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Population	1 012	990	1 073	1 281	1 449	1 727	2 010
Densité moyenne (hab/km ²)	26,7	26,1	28,3	33,8	38,2	45,5	53,0

Les femmes représentent 52 % de la population contre 48 % d'hommes.

AGE DE LA POPULATION

21 % de la population a moins de 15 ans.
36 % de la population a moins de 30 ans.
23 % de la population a plus de 60 ans.
9 % de la population a 75 ans ou plus.

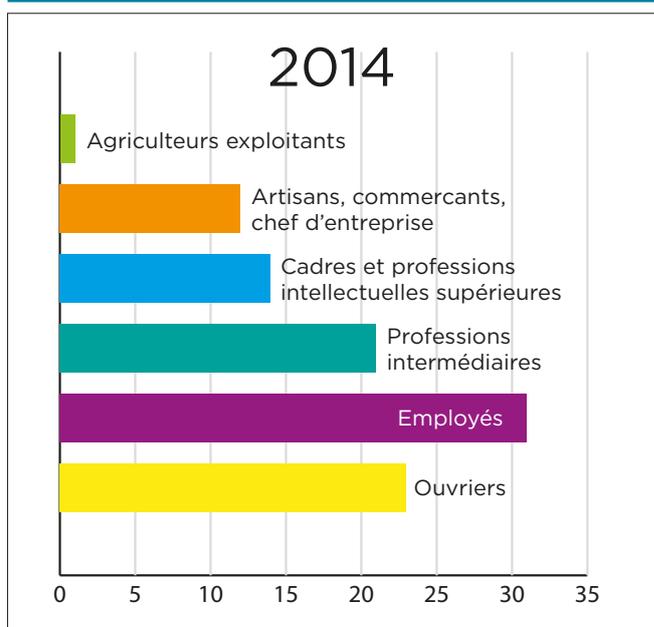
LES COUPLES, LES FAMILLES, LES MÉNAGES

Le recensement livre une photo des familles, des couples et des ménages : personnes seules, couple avec ou sans enfant(s), familles monoparentales...

Mais aussi l'état matrimonial des personnes de 15 ans ou plus et la profession de la personne de référence du ménage.



EMPLOIS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2014



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires

PARMI LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT :

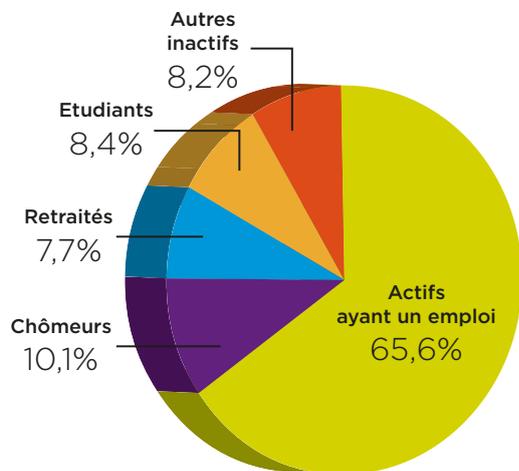
30,8 % sont des employés
21,8 % sont des ouvriers
20,8 % sont des professions intermédiaires
14,7 % sont des cadres et professions intellectuelles supérieurs
24,6 % travaillent sur la commune de Lusigny-sur-Barse.

MÉNAGES SELON LEUR COMPOSITION

	Nombre de ménages		Population des ménages
	2014	%	2014
Ensemble	738	100	1879
Ménages d'une personne	160	21,7	160
Hommes seuls	49	6,6	49
Femmes seules	112	15,1	112
Autres ménages sans famille	24	3,3	63
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	553	75	1656
Couple sans enfant	223	30,3	456
Couple avec enfant(s)	301	40,8	1131
Famille monoparentale	29	3,9	69

Sources : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016

POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN 2014



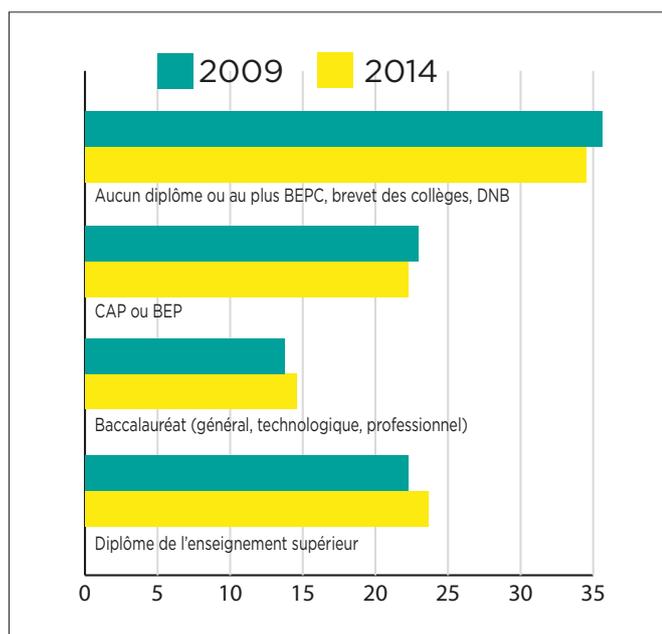
Sources : Insee, RP2014 exploitations principales (géographie au 01/01/2016)

LA FORMATION ET L'ÉDUCATION

Le recensement renseigne sur la population scolarisée selon le sexe et l'âge, ce qui permet d'établir le taux de scolarisation. Il donne également le niveau de diplôme atteint de la population non scolarisée de 15 ans et plus.



DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales

COMMENT SOMMES-NOUS LOGÉS ?

Le recensement de la population permet de compter les logements : résidences principales, résidences secondaires et logements occasionnels, logements vacants. Il apporte des informations sur les résidences principales selon leur statut d'occupation (propriétaire, locataire), leur confort (salle de bain, chauffage).



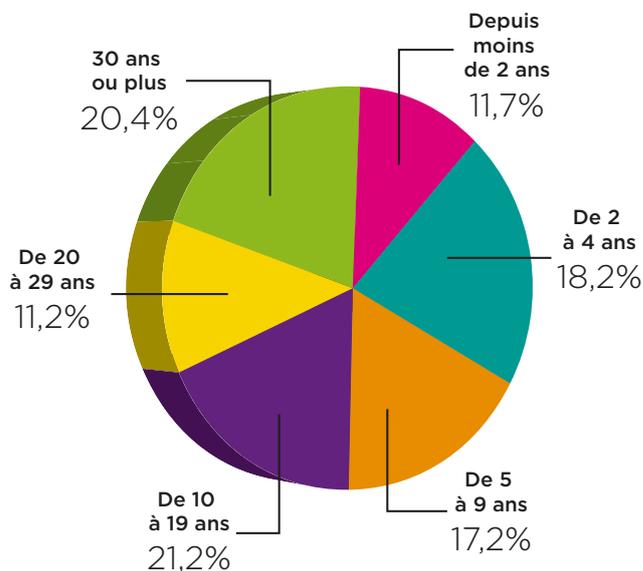
RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION :

76 % des ménages sont propriétaires de leur logement
53 % des logements ont 5 pièces ou plus

	Nombre 2014	%	Nombre de pers.	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	745	100	1908	15,6
Propriétaire	567	76	1483	18,6
Locataire	160	21,5	388	5,4
Dont logement HLM loué vide	60	8,1	171	7,2
Logé gratuitement	18	2,5	37	11,6

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitation principale.

17,4 % de résidences sont construites avant 1919
13,2 % de résidences sont construites entre 2006 et 2011



Pour aller plus loin : <https://www.insee.fr>

Troyes Champagne Métropole

La loi portant (NOTRe) sur la nouvelle organisation territoriale de la république a été adoptée définitivement par le parlement le 16 juillet 2015.

Elle fixait entre autre un seuil minimum d'habitants par communautés de communes de 15000 habitants et le transfert de compétences obligatoires aux nouvelles intercommunalités comme la gestion des déchets, la promotion touristique, la création d'offices de tourisme, l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, l'assainissement et la gestion de l'eau.

Au 1^{er} janvier 2017 pour répondre à la loi, les communautés de communes « Seine-Melda-Côteaux », 'Seine-Barse», « Bouilly-Mogne-Aumont», six communes des portes du pays « d'Othe » , et le Grand Troyes historique avec 19 communes, se sont rassemblées pour créer la nouvelle agglomération dénommée

Troyes Champagne Métropole (TCM)

Ce sont 81 communes qui composent la nouvelle communauté d'agglomération dont Lusigny sur Barse. 136 élus siègent à l'assemblée communautaire dont notre Maire. Vous trouverez ci-contre la carte représentant TCM.

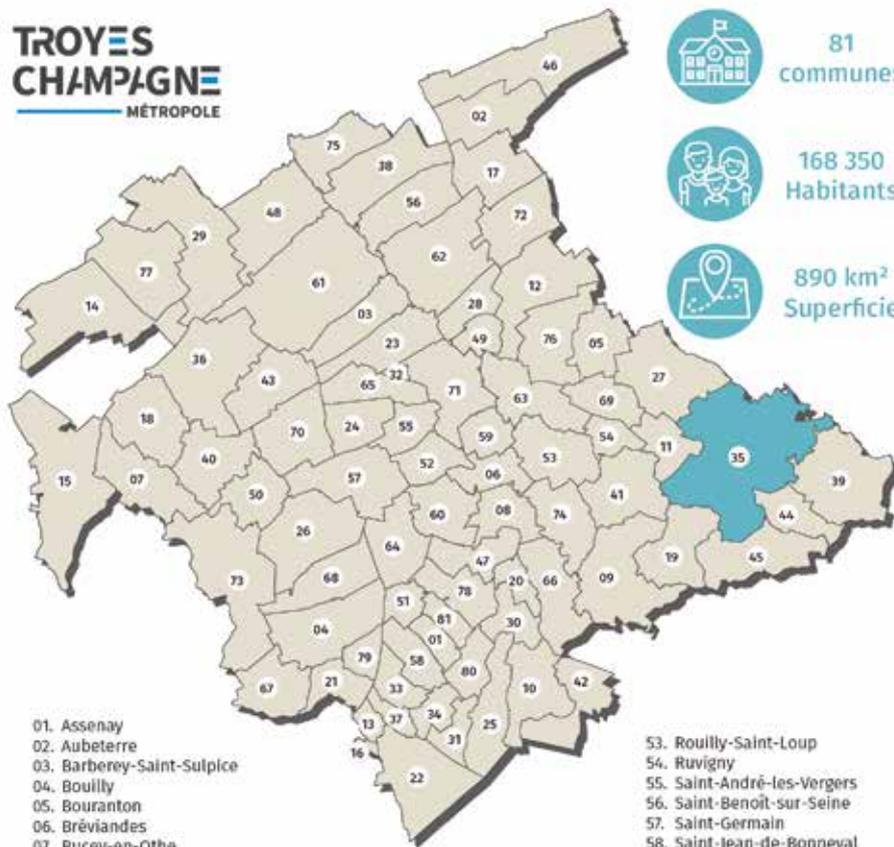
Quelles sont les compétences de TCM :

Les compétences obligatoires :

Fixées par la loi, elles doivent impérativement être exercées par la communauté d'agglomération sans dérogation possible.

- Développement économique, touristique, création de zones d'activités,
- Aménagement de l'espace, schéma de cohérence territoriale, PLU... Habitat, politique du logement....
- Politique de la ville, prévention de la délinquance, insertion développement local

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLÉ



81 communes

168 350 Habitants

890 km² Superficie

01. Assenay
02. Aubeterre
03. Barberey-Saint-Sulpice
04. Bouilly
05. Bouranton
06. Bréviandes
07. Bucey-en-Othe
08. Buchères
09. Clérey
10. Cormost
11. Courteranges
12. Creney-près-Troyes
13. Crésantignes
14. Dierrey-Saint-Pierre
15. Estissac
16. Fays-la-Chapelle
17. Feuges
18. Fontvannes
19. Fresnoy-le-Château
20. Isle-Aumont
21. Javernant
22. Jeugny
23. La Chapelle Saint-Luc
24. La Rivière-de-Corps
25. La Vendue-Mignot
26. Laines-aux-Bois
27. Laubressel
28. Lavau
29. Le Pavillon-Sainte-Julie
30. Les Bordes-Aumont

31. Les Maupas
32. Les Noës-près-Troyes
33. Lirey
34. Longeville-sur-Mogne
35. Lusigny-sur-Barse
36. Macey
37. Machy
38. Mergey
39. Mesnil-Saint-Père
40. Messon
41. Montaulin
42. Montceaux-les-Vaudes
43. Montgueux
44. Montléramey
45. Montreuil-sur-Barse
46. Montsuzain
47. Moussesey
48. Payns
49. Pont-Sainte-Marie
50. Prugny
51. Roncenay
52. Rosières-près-Troyes

53. Rouilly-Saint-Loup
54. Ruvigny
55. Saint-André-les-Vergers
56. Saint-Benoît-sur-Seine
57. Saint-Germain
58. Saint-Jean-de-Bonneval
59. Saint-Julien-les-Villas
60. Saint-Léger-près-Troyes
61. Saint-Lyé
62. Sainte-Maure
63. Saint Parres aux Tertres
64. Saint-Pouange
65. Sainte-Savine
66. Saint-Thibault
67. Sommeval
68. Soulligny
69. Thennelières
70. Torvilliers
71. Troyes
72. Vailly
73. Vauchassis
74. Verrières
75. Villacerf
76. Villechétif
77. Villeloup
78. Villemereuil
79. Villery
80. Villy-le-Bois
81. Villy-le-Maréchal

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à partir de 2018
- Entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement à compter du 1^{er} janvier 2020
- Gestion de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2020

Les compétences optionnelles :

- Sont conservées par l'agglomération ou restituées aux communes.
- Voirie d'intérêt communautaire
- Equipement culturel ou sportif d'intérêt communautaire
- Environnement cadre de vie, Lutte contre la pollution de l'air
- Création et gestion des maisons de services publics

- Construction d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Le scolaire et le périscolaire restent à la charge des communes

Les compétences supplémentaires/facultatives :

Sont conservées par l'agglomération ou restituées aux communes.

- Mutualisation des services et des moyens par convention
- Prestations de services
- Fonds de concours pour cofinancer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement
- Attribution de compensation car les communes ne perçoivent plus la taxe professionnelle. Elles sont compensées à l'euro prêt !

Vous souhaitez plus d'informations : <http://troyes-champagne-metropole.fr/>

Quelques exemples d'actions communales soutenues par Troyes Champagne Métropole en 2017

- En matière d'investissement le **projet d'une structure d'accueil périscolaire et de Centre de Loisirs** attenant au Groupe scolaire (rue Maréchal Foch) devra bénéficier du fond de concours venant de TROYES CHAMPAGNE METROPOLE de l'ordre de 400 000 € et éventuellement d'un concours financier du contrat de ruralité signé entre TCM et l'Etat.
- **L'ouverture prochaine d'un point emploi service à la mairie de Lusigny sur Barse** : TCM propose dès le mois de novembre 2017 un point emploi service sur 7 secteurs dont un à Lusigny pour accompagner nos demandeurs d'emplois dans leur recherche. Une action non négligeable pour nos demandeurs en milieu rural qui ne disposent pas toujours de moyens ou de véhicules pour se rendre à Troyes.
- **La gestion du COSEC intercommunal qui va s'agrandir en 2018** avec la réalisation d'un bureau et un local pour stocker le matériel d'entretien des espaces verts

est désormais géré par TCM. Il est aussi souhaité à terme que les stades et les vestiaires soient repris par TCM pour développer les équipements sportifs à destination des Lusigniens mais aussi des habitants du secteur.

- **La gestion de l'aire d'accueil de Thennelières** pour accueillir les gens du voyage lors des grands rassemblements permet aujourd'hui à la commune de Lusigny de proposer un terrain d'accueil et d'interdire le stationnement des caravanes au printemps et en été. Lors des stationnements illicites, c'est Troyes Champagne Métropole qui intervient désormais et qui met en œuvre tous les moyens pour faire évacuer les gens du voyage qui stationnent sans autorisation sur nos territoires.

Les moyens d'intervention et le savoir-faire des services de TCM dans ce domaine sont des soutiens appréciés par les élus de la commune qui se sentaient bien seuls devant cette problématique récurrente.

Dans cet article, vous pouvez constater que la loi nous a obligé à nous regrouper. Cette fusion avec le grand Troyes désormais appelé Troyes Champagne Métropole, notre bassin de vie, permet aujourd'hui de développer des actions structurantes pour la commune. Mais bien entendu, les partenariats forts que nous continuerons à conduire avec la Région, le Département, le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, les Communautés de communes

proches seront aussi essentiels et contribueront au développement harmonieux de notre commune et à l'attractivité d'un territoire remarquable qui nous est cher.

LA TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour concerne tous les hébergements loués pour de courtes durées et doit être réglée par le touriste qui loge dans un hébergement (tels que les hôtels de tourisme, les résidences de tourisme, les meublés de tourisme, les chambres d'hôtes, mais aussi les villages vacances, les terrains de camping et caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air). Cette taxe est due par personne et par nuitée. Elle est directement réglée au logeur qui doit obligatoirement la déclarer.

Troyes Champagne Métropole vous informe du site de télé-déclaration pour le logeur :

3douest.com/troyes.php

et se tient à la disposition de tous les hébergeurs concernés pour toute demande de renseignements.

Email : taxedesejour@troyes-cm.fr
Tél : 03.25.45.27.59

C'est une ressource qui sert à financer des opérations de promotion touristique du territoire.



Projet de la structure d'accueil périscolaire et de Centre de Loisirs

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient acteur incontournable du territoire



Lusigny situé sur le Parc est un territoire qui attire de nombreux visiteurs tout au long de l'année. La fréquentation pour l'été 2017 est équivalente à celle de l'année dernière. Les touristes viennent principalement de France (80%). Les étrangers sont principalement des Belges, Hollandais ou Allemands, Anglais. Ils apprécient le territoire qui est un véritable espace naturel d'exception où ils profitent du calme et des nombreuses richesses qu'on y trouve. On notera que les visiteurs sont à la recherche d'informations sur les randonnées pour découvrir le territoire (forêt, lacs, plaines...), sur la nature (sortie nature, espace faune de la Forêt d'Orient, oiseaux...) et sur les activités de loisirs (vélo, activités nautiques, écomusée...). Le Parc, véritable îlot de nature est aujourd'hui une destination touristique qui a tout pour se développer dans les années à venir.



Le Parc dans les médias

Le Parc est un territoire qui attire les médias grâce aux richesses du territoire et à la diversité des actions qu'il mène.

Cette année, le Parc a été traversé par le Tour de France en juillet, ce qui lui a permis une mise en valeur au niveau national et international grâce à de très belles images et des vues aériennes des lacs.



Le Parc a aussi été au cœur d'un reportage de 52 minutes sur Ushuaïa TV qui a présenté des actions du Parc (gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Courteranges, le suivi des Cigognes noires, le tourisme, l'agriculture...). Et le territoire a été mis en valeur au travers d'autres médias tout au long de l'année.

Le Parc au service des habitants

Le Parc mène de nombreuses actions autour de différents thèmes tels que l'environnement, le développement local, le tourisme... Cette année, le Parc a mis en place des projets à destination des habitants du territoire. Par exemple, la commune de Lusigny sur Barse va installer une signalétique uniformisée avec 10 autres communes du Parc. Ainsi, la qualité paysagère sera améliorée sur une partie du territoire. Ce projet est amené à être mené sur d'autres communes.

Le Parc vient de terminer l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée en 2014. Véritable réussite, ce projet a permis à 135 propriétaires de bénéficier d'aides pour la rénovation de leur logement. Ainsi, plus

de 2,6 millions de travaux ont été réalisés par des entreprises locales. L'OPAH a permis d'apporter plus de 1,2 millions d'euros d'aides provenant de la Région, de l'Agence Nationale de l'Habitat et du Parc. Ainsi, pour 1 € de subvention versée, 2 € de travaux ont été réalisés !

D'autres actions ont été également mises en place tout au long de l'année, par exemple, grâce au programme national pour l'alimentation, plus de 70 élèves ont pu déguster un repas 100 % local, des subventions ont été trouvées pour soutenir des porteurs de projets ou des communes...

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient agit pour le développement du territoire afin d'en faire un lieu d'exception où une autre vie s'invente ici.



Les lentilles champenoises



Interview



Monique DEFERT

Le P'tit Lusignien - Vous êtes bénévole et responsable de la Bibliothèque Municipale de Lusigny depuis sa création. Racontez nous. Pourquoi ?

Monique - Je me suis impliquée avec des bénévoles à la création d'un coin de lecture dans les années 1980 (sous le préau de l'école primaire). Petit à petit, le local était devenu trop exigü et grâce à la remise en état par la Municipalité du «bûcher de l'école des garçons» (2, rue G. Clémenceau), l'implication du Département pour l'équipement, l'installation du matériel et la formation des intervenants à l'utilisation du logiciel de gestion, le dévouement des bénévoles, la Bibliothèque Municipale a ouvert ses portes début juin 2002. Elle a été inaugurée le 23 novembre 2002. J'ai toujours aimé lire, la lecture c'est mon passe temps favori. J'ai acquis le goût de la lecture dès mon enfance : c'était un bon moyen de m'évader des tâches agricoles et ménagères ! Je lis beaucoup, tous les jours, de tout, c'est pourquoi, je suis engagée au sein de la Bibliothèque Municipale, cela me permet de conseiller les lecteurs indécis ou en recherche...

Le P'tit Lusignien - Comment fonctionne la Bibliothèque Municipale et particulièrement La Bulle ?

Monique - La bibliothèque Municipale de Lusigny est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population. Les locaux appartiennent à la Commune. J'ai suivi une formation à la BDP de l'Aube (Bibliothèque Départementale de Prêt) sur la visibilité de la Bibliothèque Municipale. J'avais relevé quelques éléments qui me semblaient importants, comme la création d'une nouvelle enseigne et d'un site internet. Anne s'en est chargée, elle nous a créé l'enseigne actuelle «La Bulle» et le blog que la Commune a relié à son site internet.

Ce fut un réel travail de réflexion. Nous la remercions. Nous travaillons avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Aube : 5000 ouvrages sont disponibles en ligne.

Liste des bénévoles

Responsable : Monique DEFERT
Annick BAUDESSON
Liliane BONALDI
Jocelyne FABRE
Jocelyne GAUTHIER
Dominique JUNGO
Marie-Claude MANNEQUIN
Hélène THOMAS
Anne VILLAUME

Le P'tit Lusignien - Pourquoi La bibliothèque de Lusigny se nomme «La Bulle» ?

Monique - Tout est parti d'une envie de «rajeunir», de donner une nouvelle image auprès de nos lecteurs et futurs lecteurs. Nous avons choisi un nom court, dynamique et rappelant que lorsque l'on se la «coule douce» en lisant un bon «bouquin», on se coince «la bulle» ! Et puis nous sommes situés au centre stratégique pour lire dans les meilleures conditions : entre lac d'Orient, la Barse et la Forêt d'Orient. D'où notre devise : Lire entre eaux et forêt.

Le P'tit Lusignien - Vous tenez régulièrement des permanences, quelles compétences faut-il avoir pour être bénévole à la bibliothèque ?

Monique - Tout d'abord, il faut aimer les livres et savoir accueillir. Je retiens la disponibilité et la bonne volonté des personnes puis je propose la formation de base à la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) pour comprendre le fonctionnement d'une bibliothèque municipale et bien sûr apprendre à utiliser le logiciel de prêts sur l'ordinateur... Je sollicite régulièrement des personnes pour intégrer notre équipe, afin de diminuer la charge de travail de chacune.

Le P'tit Lusignien - Vous donnez aux lecteurs adhérents, la possibilité de choisir des livres, d'en emprunter et aussi de télécharger des livres sur internet sur le site de la BDP et pour finir, vous avez des animations pour les petits : soit des histoires racontées «Les racontards» ou des histoires sur demande «les bébébulles». C'est un beau programme.



Les bénévoles de La Bulle, Bibliothèque Municipale, vous accueillent au :

2, rue Georges Clémenceau à Lusigny sur Barse (à côté de la Mairie près de l'accueil périscolaire) :

• **En période scolaire**
Lundi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 15 h 30 - 18 h 00
Vendredi : 17 h 00 - 19 h 00

• **Durant les vacances d'été (juillet et août)**

Lundi : 18 h 00 - 19 h 00

• **Jours fériés et petites vacances :** fermée

Mail : bibli.lusigny@wanadoo.fr

Site internet :

<http://labullebm.wixsite.com/bmlus>

Monique - Oui, effectivement, il y a du choix. Nous sommes là pour aider et renseigner.

La bibliothèque innove. En 2016, Anne a proposé ses compétences de conteuse au service des jeunes lecteurs et a partagé son talent de bricolage. Aujourd'hui, des livres usagés sont devenus des kamishibai (une sorte de théâtres de papier).



Le P'tit Lusignien - Quels sont les montants des droits d'inscription ?

Monique - Pour les Lusigniens de moins de 16 ans, c'est gratuit. Pour les personnes de plus de 16 ans, le tarif est de 4 € et pour les autres communes, il est de 6 €.

Le P'tit Lusignien - Quels sont les projets actuellement ?

Monique - Nous sommes limités par la place et essayons de créer un espace pour toutes les catégories de lectures et de lecteurs, afin de rendre le plus accueillant possible l'espace, comme celui pour les petits.

Le P'tit Lusignien - Que souhaitez vous dire aux lecteurs et prochains adhérents ?

Monique - N'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet, soit sur le site de la commune www.lusigny-sur-barse.fr dans l'onglet Bibliothèque, ou directement :

<http://labullebm.wixsite.com/bmlus>

Venez nous rencontrer ; les bénévoles sont là pour vous accueillir et vous renseigner.

La lecture apporte la détente, l'évasion, la découverte, la rêverie. Proche de chez vous, venez découvrir la Bulle, notre bibliothèque municipale, c'est une porte ouverte à la culture. Je vous encourage à pousser cette porte ! A bientôt.

Le P'tit Lusignien - Merci Monique d'avoir pris le temps de répondre à cet interview.

● Triathlon des Lacs 2017

Les 3 et 4 juin le triathlon des Lacs a, comme à son habitude, attiré la foule sur la plage de Lusigny. Les 400 bénévoles ont œuvré pendant ces deux jours pour assurer la réussite de cette manifestation et apporter leur soutien aux 1 200 athlètes (enfants et adultes). Les spectateurs n'ont pas manqué d'encourager ces sportifs, tout au long de leur parcours, dans les différentes épreuves, natation, vélo et course à pied. Le dimanche les épreuves pour les adultes (hommes et femmes) ont été bouclées en 3 h 47 pour le premier arrivé et pour le dernier en 7 h 04 !



● Forum des Associations

Le 9 septembre vous avez été nombreux à rendre visite aux différentes associations présentes à La Grange, afin de vous aider à faire un choix pour une activité sportive, culturelle ou de loisirs.



Toutes les tranches d'âge sont concernées, de l'enfant au senior, et chaque association a su écouter, conseiller et orienter chacun en fonction de ses attentes. Vous trouverez la liste des associations, sur le site internet de la mairie www.lusigny-sur-barse.fr - onglet «Sports Loisirs Culture» n'hésitez pas à le consulter.



● Régates du CNHS sur le Lac d'Orient

La dernière régates de la saison 2017 du Club Nautique de la Haute Seine a été très sportive pour les jeunes de moins de 25 ans du National 505 Espoirs. 16 équipages (barreur et équipier) représentant les clubs Aubeois, Parisiens, Normand, Breton et la Belgique, s'affrontaient sur le Lac d'Orient avec des conditions de courses idéales (soleil et vent). Leurs coaches, propriétaires des bateaux 505, ont retenu leur souffle maintes fois de peur de voir leur jeune poulain dessaler.

La prochaine régates aura lieu, peu de temps après la réouverture de la base nautique, pendant le week-end de Pâques, du 31 mars au 2 avril 2018 avec les bateaux FINN et Europe. Généralement, cet événement attire plus d'une centaine de bateaux sur le lac. Le spectacle peut être vu de Mesnil-Saint-Père ou de Géraudot, suivant l'orientation du vent qui détermine les zones de courses.

● Commémoration du 28 Août 1944

La cérémonie commémorant la Libération du 28 août 1944 s'est déroulée le dimanche 27 août 2017. Un hommage a été rendu aux victimes par un dépôt de gerbes, à la plaque commémorative de la gendarmerie, puis sur les différentes stèles et monuments aux morts de Lusigny-sur-Barse, Montreuil-sur-Barse et Fresnoy-le-Château. Une messe a été célébrée à L'Église Saint Martin de Lusigny.



Foire Agricole et Commerciale



La 64^{ème} Foire Agricole et Commerciale de Lusigny (qui a lieu toujours le premier dimanche d'octobre) a attiré de nombreux visiteurs qui ont pu évoluer dans les rues et s'attarder auprès des exposants : agriculteurs, artisans, commerçants, collectionneurs... Pour se restaurer, un repas chaud était servi à La Grange et il ne manquait pas de stands pour déguster des spécialités diverses. Divers animaux ont pu être admirés et certains caressés par les enfants : chevaux, vaches, ânes, poules, lapins, oiseaux... Le spectacle équestre était spectaculaire et a été apprécié des grands et petits. Les sapeurs-pompiers ont fait une démonstration pour montrer comment réaliser un massage cardiaque. Les vieux tracteurs ronflaient en fumant pour attirer l'attention. Les majorettes et la fanfare de Champagne



Parade ont animé toutes les rues tout au long de cette journée. L'animation était très colorée.

Un grand bravo à toute l'équipe du Comité de Foire qui a assuré la réalisation et le succès de cette manifestation.

Au revoir à notre Reine, doyenne de Lusigny



Le 6 octobre notre doyenne des Aînées, Reine NOIROT, est partie pour toujours dans sa 100^{ème} année. Née le 15 mai 1918 à Ruvigny (Aube), elle a travaillé dur avec son mari dans l'agriculture et l'élevage. Elle habitait rue du Lion et a été une des premières à s'installer dans les maisons prévues pour les seniors à Lusigny, puis a intégré, dès son ouverture, la maison de retraite La Salamandre. Son fils Daniel, son petit-fils, leurs épouses et son arrière-petite-fille lui ont témoigné régulièrement et délicatement leur affection et ont su l'entourer, elle en parlait avec tendresse.

Ses amis qui lui rendaient visite gardent le souvenir d'une amie coquette, soignée et accueillante avec un tempérament vif et spontané. Le P'tit Lusignien présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Madame Reine NOIROT.



Fleurissement

Cet été 2017, notre fleurissement a un peu changé, notamment sur la place de l'Europe. Les nouvelles plantes ont peut-être eu du mal à démarrer en juillet, mais par la suite notre place était bien colorée ce qui a ravi bon nombre d'entre vous. Un vieux bateau de type Optimist (offert par le CNHS) a permis d'y planter des fleurs pour égayer le bas de la rue du Four et inviter à se rendre au Lac d'Orient.



● Images insolites dans Lusigny



*Drôle d'oiseau
dans le jardin de Gaston*



*Cool... sur la place de l'Europe, un peu de
repos avant de poursuivre sa route à vélo !*



*À la Foire de Lusigny, Majolette
maquillée et scalpée par le reflet de son
bâton de twirling*



*Les papillons
se font la cour*

● 14 juillet



La pêche à la ligne, les tous petits adorent et... les parents aussi !

Après le défilé aux lampions, le feu d'artifice du 13 juillet a rassemblé de nombreux spectateurs près du pont et le long du canal d'aménée. Petits et grands ont été émerveillés par les beaux bouquets de toutes les couleurs qui explosaient près de la sculpture Rinke.

Le lendemain, en fin d'après-midi, les enfants ont pu apprécier les animations prévues sur la place de l'Europe.

Et les Lusigniens ont pu se détendre à La Grange, en compagnie de Fabien PACKO avec son «p'tit accordéon» et une chanteuse à la voix très agréable. Nous avons tous passé un agréable moment.

● L'été à Lusigny

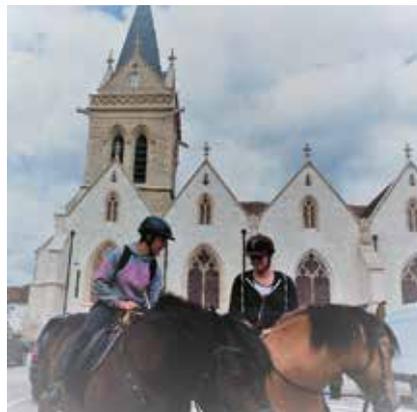


Alors Denis, ça mord ?.....Comme c'est reposant la pêche le long de La Barse !

Elles cherchent la barre pour attacher les chevaux sur le parking...



Tiens, tiens bizarre... un vélo pour deux adultes ? Regardez bien ces touristes...



Peu importe l'embarcation... on profite des sports nautiques sur le lac d'Orient...

LE RELAIS DU LAC

Aux nouveaux propriétaires «Le Relais du Lac», Denis et Arthur POMPELLE (père et fils) et leur salariée Amandine avec son ravissant sourire. Ils ont repris le Bar Tabac du 32 avenue Pierre Gomand en juin 2017, avec une prestation de Presse (magazines et journaux) en plus du PMU - Jeux de la FDJ - Timbres fiscaux et Relais colis.

Ouvert de 5h45 à 20h, le dimanche de 6h30 à 15h et pendant la période estivale de 6h30 à 19h, fermé le jeudi.

Tél. 03 25 41 50 18.



COUP DE POUCE

CARREFOUR EXPRESS

A la nouvelle gérante du «Carrefour express», Marie-Laure DE SOUSA PEREIRA. Elle gère le magasin du 3 rue Georges Clémenceau, avec une prestation en plus par rapport aux précédents gérants : un mini coin repas permet, à la clientèle de passage qui achète un plat cuisiné dans le magasin, de disposer d'un four à micro-ondes pour réchauffer leur repas et le déguster au chaud pendant la période hivernale. Supermarché, Gaz, station essence sur RD619.

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h, le dimanche de 9h à 12h

Tél 03 25 41 28 60



COUP DE POUCE

L'HABITAT

Bienvenue à l'entreprise L'HABITAT dans la Zone Artisanale de Lusigny, route de Montreuil. Spécialisée dans la rénovation et la création de Cuisine, Salles de bain et Dressing. Conseil et création de votre espace idéal. Travaux adaptés à tous les budgets. Accompagnement chez les fournisseurs pour vous aider à choisir meubles et matériaux.

Tél. 06 25 58 86 43
www.l.habitat.fr



COUP DE POUCE

SIEDMTO

Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE
Tél. 03 25 41 08 03 - Fax : 03 25 41 66 60 - www.siedmto.fr



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

toutes les semaines : les lundis

Sortez le bac (couvercle fermé) uniquement quand il est plein. Les ménages pourront aussi acheter ponctuellement des sacs, en mairie, pour pallier à une production exceptionnelle de déchets qui rendrait le bac insuffisant (réunion familiale, anniversaire...). Pour obtenir un ou plusieurs sacs, vous devez vous rendre en mairie et présenter votre carte d'accès en déchèterie. Le montant des sacs achetés sera réglé via la taxe.

COLLECTE SELECTIVE

Toutes les deux semaines : les lundis

Utilisez les sacs jaunes

Les dates de passages ne sont pas connues à ce jour. Consulter le site internet de la commune afin de connaître les dates de passages.

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié

DÉCHÈTERIE

Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les jours sauf les vendredi et dimanche
Pour accéder à la déchèterie, il faut

présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO.

HORAIRES

	Été	Hiver
Matin	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
Après-midi	15h00 à 18h00	14h00 à 17h00

OUAF ! OUAF le P'tit malin !

J'aboie malheureusement trop souvent et mes voisins n'en peuvent plus de supporter ces nuisances sonores. D'autant plus, lorsque mes maîtres sont absents, j'en profite pour «gueuler» encore plus fort, en continue, je m'arrête pas... Je ne peux m'en empêcher car je sais que mes maîtres ne le sauront jamais. Pourtant, je suis adorable quand ils sont là. Si toutefois j'aboie en leur présence ils me mettent au pied aussitôt, mais je constate qu'ils crient aussi fort que moi pour me faire taire et cela me réjouit car les oreilles des voisins vont encore bourdonner ! Que faire ? Pourquoi pas demander conseil au Club Canin de Lusigny. Peut-être qu'un p'tit dressage me fera du bien et me calmera, **Monsieur VIDAL saura m'amadouer avec fermeté et montrer à mon maître la voie à suivre - Tél. 03 25 41 30 21 • www.ceclusigny.com**



Trêve de plaisanterie, il faut vraiment que mes maîtres pensent à mes voisins en trouvant une solution pour me faire taire ! ou plus exactement me permettre d'aboyer uniquement lorsque c'est nécessaire, il faut bien que je m'exprime aussi de temps en temps.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

● MINOT Léna, Julie, Clara
22 octobre 2017

DECES

- BUJON veuve CHÉPY Viviane, Emilie
15 mai 2017
- ROCHE veuve GIUGANTI Noëlle, Camille
29 mai 2017
- ETIENNE Guy, Raymond - 1^{er} juin 2017
- COLIN René, Pierre - 29 juin 2017
- MARQUE Roland, Jules, Henri - 29 juin 2017
- RICHEZ Manuel, Michel - 16 août 2017
- CORPET Patricia - 5 septembre 2017
- DIEN veuve LARIVIÈRE Marie Madeleine, Cloïlde - 11 septembre 2017

- NICOLAS Michel, Henri - 23 septembre 2017
- CHARPENTIER Claude, Marius
05 octobre 2017
- BARBOTTE veuve NOIROT Reine, Madeleine, Augustine - 06 octobre 2017
- WOZNIAC veuve GÉRARD Antonina
06 octobre 2017
- FOUGERE veuve VALLIER Raymonde
19 octobre 2017
- GIBOUT veuve GONTHIER Hélène
23 octobre 2017

MARIAGES

- BEUDOT Grégory, Paul, Guy & SCOLARI Gaëlle, Brigitte, Florianne - 22 juillet 2017
- SIEFFERT Thierry, Bernard & BONNET Pauline, Annie, Marie-Christine, 29 juillet 2017
- LENOIR Richard, Guy, Gabriel & BUREL Valérie, Elodie, Christine - 19 août 2017

LUSIGNY EN LUMIERES



Illuminations sur la place de l'Europe - Rencontres des Lusigiens au cœur du village, dégustation du vin chaud, charcuteries et friandises et lâcher de lanternes...



Le marché de Noël de Lusigny - Grands et petits sont émerveillés...



Mairie : Place Maurice Jacquinot
10270 Lusigny-sur-Barse
Téléphone : 03 25 41 20 01
Télécopie : 03 25 43 81 88
email : mairie.lusigny@wanadoo.fr
www.lusigny-sur-barse.fr

Ouverture du secrétariat :

le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h
l'après-midi : le mercredi de 14h30 à 17h
et le vendredi de 8h-12h et 14h-18h

PERMANENCE DU MAIRE

Christian BRANLE :
Mercredi
sur rendez-vous
en mairie

LES ADJOINTS reçoivent sur rendez-vous en Mairie

Marie-Hélène TRESSOU : Affaires scolaires et sociales

Alain LAUNOY : Infrastructures et patrimoine

Marie-Claude ECHIVARD : Communication et tourisme

Jean-Claude FROBERT : Environnement et cadre de vie

Pascal CARILLON : Vie associative